



DEUX RÉALISATIONS D'ENVERGURE POUR ELOGIE-SIEMP

Ancien couvent de 1605 à 1790, devenu une caserne de gendarmerie, la caserne des Minimes est un ensemble de près de 7 550 m² réhabilités afin d'accueillir 70 logements sociaux, une crèche de 90 berceaux, 12 locaux d'activité dont 8 d'artisanat, 1 café associatif, 2 commerces, et 1 professionnel de santé.

Au cœur de Paris et du Marais, la caserne des Minimes dont la livraison est prévue en juin, comprend des logements adaptés aux personnes âgées et aux colocations étudiantes ainsi qu'un espace extérieur végétalisé.

• • •

Situé Porte d'Italie dans le 13^e arrondissement de Paris, le projet de remaniement du quartier Paul Bourget s'inscrit dans le cadre d'une démarche de développement durable (création d'espaces verts et d'un nouveau jardin public, protection des nuisances sonores du périphérique) et répond à un souhait de mixité fonctionnelle (équipement culturel, commerces de proximité, logements intermédiaires et étudiants, bureaux, hôtel, résidence hôtelière).

Ce sont ainsi 197 logements sociaux, 1 local commercial, 1 loge gardien et 58 places de stationnement qui ont été livrés en décembre 2019.

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Édito | 4 |
| Enquête de satisfaction et plan d'actions | 6 |
| Bravo ! | 10 |
| Elogie-Siemp à vos côtés et mobilisée aux côtés des locataires les plus fragiles | 14 |
| C'est la reprise ! | 16 |
| Restons prudents | 17 |
| La sécurité de vos données personnelles | 18 |
| Le Plan Climat d'Elogie-Siemp | 20 |
| Canicule et fortes chaleurs | 23 |
| Un jardin extraordinaire ! | 24 |
| Recharger sa voiture, c'est possible ! | 26 |

Elogie-Siemp Le Mag' est édité par Elogie-Siemp • 8 boulevard d'Indochine à Paris 19^e • RCS Paris B 552 038 200 • Tél. : 01 40 47 55 55 • communication@elogie-siemp.paris • Directrice de la publication : Valérie de Brem • Rédaction et réalisation : Direction de la communication • Crédits : Mehrak, Laurent Julliard, Cyril Bruneau, CRL10, Elogie-Siemp, Unsplash, Pixabay, Flaticon • Impression : Willaume-Egret • Juin 2020

ÉDITO

Après 8 semaines de confinement, les collaborateurs et collaboratrices d'Elogie-Siemp ont progressivement repris le chemin des bureaux ainsi que leurs activités !

La période que nous avons traversée nous a tous beaucoup remués. Quasiment du jour au lendemain, Elogie-Siemp a basculé dans un nouveau mode de fonctionnement, des tâches allégées pour les gardiens en respectant les protocoles sanitaires stricts et du télétravail et des réunions en conférence téléphonique pour les salariés administratifs et techniques.

Malgré ces chamboulements, nous sommes parvenus, collectivement, à assurer nos missions essentielles et à garantir votre sécurité. Avec l'aide des gardiens, qui ont repéré les situations plus fragiles, de nombreux locataires ont été soutenus par des appels réguliers de nos conseillères sociales et de la Protection civile.

Pendant cette période exceptionnelle, les locataires ont dans leur grande majorité fait preuve de solidarité, de bienveillance, de gratitude à l'égard des soignants et des "héros du quotidien".

Nous avons souhaité, dans ce numéro du Mag', rendre hommage à tous, locataires et collaborateurs qui ont fait preuve d'une capacité d'adaptation extraordinaire.

Cette crise, nous a également rappelé combien l'urgence climatique est un sujet majeur. C'est pourquoi, nous nous sommes engagés dans une démarche Plan Climat qui vous est expliquée dans un article de ce magazine. Et puis, parce qu'avec les beaux jours, la chaleur arrive et le risque de canicule s'accroît, quelques conseils pratiques.

Enfin, le virus est toujours présent, nous vous rappelons les gestes barrières et les mesures de précaution.

Prenez soin de vous, bonne lecture !



Danièle Premel
Présidente



Valérie de Brem
Directrice générale



Un atelier solidaire de création de masques

Face à la crise sanitaire actuelle, Elogie-Siemp se mobilise et devient partenaire de la régie de quartier du 10^e arrondissement (Maison du Canal) et du centre social CRL10 Petits Poètes.

Tout au long de la crise, ces associations se sont mobilisées et se mobilisent encore aujourd'hui, grâce notamment au réseau d'une dizaine de couturières et habitants du quartier, pour la confection de masques en tissu aux normes AFNOR.

Ce sont ainsi près de 300 masques en tissus qui sont réalisés chaque semaine, grâce à la générosité des donateurs de tissus en coton et de petit matériel, et distribués gratuitement par les distributeurs solidaires aux personnels soignants et personnes mobilisées en lien avec les malades ou les personnes fragiles.

Toutes les informations pour participer et fabriquer des masques en tissu aux normes AFNOR, en faisant un don de tissu en coton, petits matériels, fil, élastiques, ou encore en aidant au transport des dons collectés et des masques à échelle locale sont sur le site du CRL10, www.crl10.net.

ENQUÊTE DE SATISFACTION ET PLAN D' ACTIONS

Décryptage



Réalisée du 3 septembre au 4 octobre 2019, l'enquête de satisfaction s'inscrit dans le cadre de la démarche collective des bailleurs parisiens : Paris Habitat, la RIVP et Elogie-Siemp.

Vous êtes ainsi 2 586 locataires d'Elogie-Siemp à avoir apporté vos réponses personnelles, appréciations et ressentis lors du questionnaire téléphonique réalisé par le cabinet « Règle de Trois ». Le panel a été constitué de telle sorte qu'il permette une représentativité des locataires.

Les questions ont été traitées selon une échelle en 4 points, de « Tout à fait satisfait » à « Pas du tout », et ont fait l'objet d'un traitement numérique (note moyenne) sur une échelle de 1 à 10. Les notes sont calculées sur la base des résultats des locataires ayant émis un avis (hors non-réponse). Pour cela, et selon l'usage, les notes suivantes ont été attribuées : 10/10 pour « Tout à fait satisfait », 7/10 pour « Plutôt », 3/10 pour « Plutôt pas » et 0/10 pour « Pas du tout ».



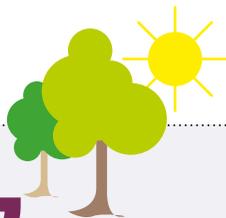
6,7

est la note de satisfaction globale que vous avez donnée à Elogie-Siemp, en progression par rapport à 2018 (6,6).

6,9

pour la satisfaction dans le logement, stable par rapport à 2018.

Ce chiffre se situe dans la moyenne du groupement des bailleurs parisiens. Il recouvre des avis plus nuancés selon les thématiques abordées dans le questionnaire.



6,7

c'est la note que vous avez attribuée à la qualité de vie dans votre quartier.

6,2

pour la sécurité dans votre quartier.

Des variations importantes sont relevées selon la localisation des résidences.



6,5

est la note obtenue concernant la propreté des espaces extérieurs.

Elle marque une progression significative par rapport à 2018 (6,0), sur un sujet sur lequel vos attentes sont importantes.

6,4

pour la propreté des parties communes, en progression (+0,1) par rapport à 2018. Pour 42 % d'entre vous, le manque de propreté des parties communes est principalement lié aux incivilités de certains locataires.

Plan d'actions

Elogie-Siemp a à cœur de répondre à vos attentes et agit pour la propreté. Plusieurs actions ont été mises en œuvre en 2019 et vont se poursuivre en 2020 :

- la mise en place de plans d'actions propreté ciblés par résidence, pour l'ensemble des adresses présentant une note inférieure à la moyenne de l'agence concernée ;
- le renforcement de nos méthodes de contrôles et d'évaluations des sociétés prestataires pour l'entretien ;
- la poursuite d'actions spécifiques de propreté en vous associant sur la démarche ;
- la conduite d'actions ciblées auprès des commerçants occasionnant des nuisances ;
- la campagne de sensibilisation sur les « incivilités » ;
- l'expérimentation de l'assèmentation de certains collaborateurs, venue renforcer les outils déjà en place destinés à lutter contre les incivilités.



6,6

est la note que vous avez attribuée au fonctionnement des équipements collectifs.

Le contrôle exigeant et rigoureux exercé par Elogie-Siemp sur les ascensoristes est perçu et apprécié par les locataires qui ont attribué la note de 6,8.

Les autres interventions techniques dans les parties communes, avec une note de 6,0, progressent par rapport à 2018 mais nécessitent encore d'être améliorées. Lors de l'enquête 2018, vous nous aviez fait part de votre attente de plus d'informations lors des travaux réalisés dans vos résidences. Les actions que nous avons mises en œuvre en 2019 (réorganisation du format de l'information donnée sur la nature et les délais des travaux, systématisation de l'information...) ont commencé à porter leurs fruits puisque la note de satisfaction est passée à 6,1 (contre 5,7 en 2018).



5,6



est la note attribuée au traitement globalement apporté aux demandes administratives ou techniques.

Ce résultat progresse de manière significative par rapport à l'année précédente (5,3) suite aux actions engagées par Elogie-Siemp (notamment, en matière d'accueil téléphonique et de traçabilité de vos demandes et réclamations).

Vous êtes 39,7 % à avoir formulé une demande d'intervention technique dans votre logement au cours des 6 derniers mois, et 20,5 % une demande administrative.

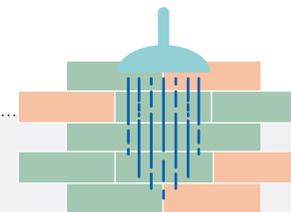
Concernant les interventions techniques, vous êtes satisfaits de la qualité des interventions techniques dans les logements (note de 7,5), mais vous attendez en revanche des améliorations sur le traitement de vos demandes (note de 5,3, en repli par rapport à 2018), en particulier quant aux réponses apportées et au nombre de relances nécessaires.

Concernant le traitement des demandes administratives, les résultats sont en progression mais vous jugez encore trop longs les délais de réponse, et vous attendez des améliorations concernant le nombre de relances nécessaires pour obtenir une réponse, et les explications apportées sur les étapes du traitement de vos demandes.

Plan d'actions Elogie-Siemp a mis en œuvre plusieurs actions :

- **sur les demandes techniques et administratives**, ont été mises en place de nouvelles méthodes de traitement des demandes ainsi qu'un contrôle amélioré du respect des délais, ceci dans le but de mieux vous informer sur la prise en compte de vos demandes, notamment par la mise en place d'accusés de réception des réclamations écrites, etc. ;
- **sur la qualité des interventions réalisées par les prestataires** : signature de la charte « Elogie-Siemp prestataires, tous engagés ! », et mise en place de la première commission annuelle d'évaluation des prestataires, partagée avec le Conseil de Concertation Locative du Patrimoine en janvier 2020. Nous vous interrogeons régulièrement à travers des enquêtes par mail ou sms pour recueillir vos avis, et ainsi prendre en compte vos remarques sur les interventions de nos prestataires.

6,8



c'est la note que vous avez attribuée au fonctionnement des équipements du logement.

Ces résultats encourageants traduisent les actions engagées par la société, y compris sur son patrimoine le plus ancien. Un point de vigilance porte sur l'état des menuiseries (note de 5,9).

6,3



pour la qualité de l'accueil réservé par les collaborateurs d'Elogie-Siemp.

Leur courtoisie (note de 8,5), leur amabilité (8,1), l'accueil téléphonique (7,3), dans les agences (8,2) et la qualité des relations avec les gardiens (8,2), notamment, ont été fortement soulignés.

En 2018, vous aviez indiqué attendre des améliorations de la rapidité du décroché lors des appels téléphoniques, sur lequel nous veillons tout particulièrement et constatons des améliorations régulières. D'ores et déjà, les actions que nous avons mises en œuvre ont permis un progrès significatif en 2019, avec une note de 5,7 (contre 5,2 en 2018).

Votre satisfaction et l'amélioration de la qualité de service constituent le premier objectif poursuivi par Elogie-Siemp.

L'ensemble des collaborateurs et des prestataires s'y engagent avec des actions prioritaires et concrètes portant notamment sur la propreté des espaces extérieurs et des parties communes, le traitement de vos demandes techniques et non techniques, et l'information donnée dans le cadre des travaux réalisés.

BRAVO !

De très nombreux locataires ont multiplié les initiatives, élans de générosité et de solidarité. Un grand merci à eux !

DISTRIBUTION DE PIZZAS PAR M.BENABOUD – GREENPIZZA – AU CENTRE DE SECOURS DE LA CELLE SAINT-CLOUD ET À L'HÔPITAL A.MIGNOT, AU CHESNAY



MESSAGES DE SOUTIEN AUX FACTEURS SUR LES BOÎTES AUX LETTRES DU DOMAINE DE BEAUREGARD À LA CELLE SAINT-CLOUD ET AUX ÉBOUEURS PAR MME BAZIN, GARDIENNE PARIS 12^E



Vous avez été nombreux à confectionner et offrir des masques en tissu, réaliser des repas, les courses de vos voisins, de personnes en situation de fragilité ou de personnes mobilisées chaque jour. Certains d'entre vous ont également été mobilisés pour assurer notre sécurité et notre santé, d'autres ont alerté nos équipes pour que nous puissions venir en aide et assurer le suivi de personnes en difficulté.

Nous avons souhaité rendre hommage à toutes ces initiatives en espérant qu'elles perdurent.





Vous souhaitez nous faire part de vos initiatives ?
Écrivez-nous et envoyez-nous vos photos HD
avant le 15 août sur
communication@elogie-siemp.paris
Nous les publierons sur Facebook



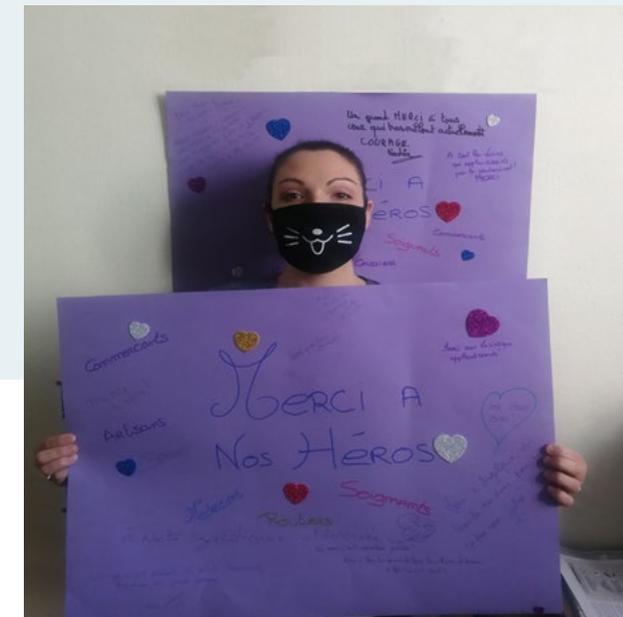
**CONCERT DONNÉ PAR LA
FAMILLE LEQUERRE TOUS LES
VENDREDIS À 20H APRÈS
LES APPLAUDISSEMENTS À
DESTINATION DU PERSONNEL
MOBILISÉ DURANT LA CRISE**



**#MONQUARTIERSCINTILLE
LES 8, 9, ET 10 MAI DE 22H
À 22H03, AVEC L'ARTISTE
CATIE DE BALMANN**



**CONFECTION DE
MASQUES PAR
MME DELCROIX ET
MME PACHECO.
MESSAGES DE SOUTIEN
DE MME AUBOUR,
GARDIENNE PARIS 20^E
ET DE SES LOCATAIRES**



Elogie-Siemp à vos côtés et mobilisée aux côtés des locataires les plus fragiles

Pendant toute la durée du confinement, les équipes d'Elogie-Siemp et de la Ville de Paris se sont mobilisées afin de vous accompagner et de vous apporter tout leur soutien.

. Les conseillères sociales d'Elogie-Siemp ont ainsi renforcé le lien social avec les locataires accompagnés afin de les écouter, les informer et les orienter vers des dispositifs répondant à leurs besoins. Avec l'aide du SRL, des gardiens et chargés de clientèle, nos conseillères ont pu identifier des locataires fragilisés, les accompagner et les signaler si nécessaire auprès des services concernés ou de différentes associations.

Une attention particulière a été portée auprès des locataires de plus de 70 ans, vulnérables et isolés. Une campagne d'appels téléphoniques de convivialité a ainsi été lancée avec l'aide de la Protection Civile.

Plus d'informations sur www.elogie-siemp.paris

. La Ville de Paris a, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF), apporté une aide financière aux familles dans le besoin afin de compenser la fermeture des cantines. Elle a également proposé une liste des adresses où s'approvisionner à coûts réduits afin de faire face à la suspension des marchés alimentaires et permettre à chacun d'accéder à une alimentation de qualité, en soutenant les producteurs locaux et en luttant contre le gaspillage alimentaire.

La Ville de Paris s'est également engagée à maintenir son réseau de santé mentale et de soutien psychologique pour mieux accompagner

les personnes en situation de handicap et les personnes de plus de 65 ans en situation de fragilité. Des structures et numéros d'écoute ont été mis en place afin de venir en aide aux personnes en difficulté et détresse psychologique, y compris les parents, enfants, adolescents et étudiants. Un registre de vigilance et de veille aux personnes vulnérables et isolées a permis de veiller sur les plus fragiles.

Plus d'informations sur www.paris.fr

. La CAF de Paris a déployé un soutien inédit en créant un secours d'urgence exceptionnel pouvant aller jusqu'à 600 € sur la base d'une évaluation effectuée par un des travailleurs sociaux de la CAF de Paris, mais a également pris en charge le versement de la prestation exceptionnelle pour les foyers bénéficiaires du RSA et les familles avec enfants bénéficiaires de l'APL.

Plus d'informations sur www.paris.caf.fr

. Les numéros verts utiles :

- > Plateforme téléphonique d'informations COVID-19 non médicales : **0 800 130 000**
- > Plateforme pour les femmes victimes de violences : **3919**
- > Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger : **119**

Les aides financières aux familles en difficulté

La période de crise sanitaire que nous traversons nous invite à réaffirmer notre mission d'intérêt général : loger et accompagner.

Les familles les plus fragiles économiquement sont les premières à subir les conséquences de cette crise.

Les équipes d'Elogie-Siemp, organisées dès le 17 mars en télétravail, ont eu pour objectif d'accompagner les locataires en difficulté en mettant notamment en place des délais de paiement appropriés. Les plus fragiles ont pu recevoir le soutien de nos conseillères sociales également.

Afin de tenir compte des délais anormalement longs d'acheminement postal, les locataires n'ont pas reçu de relance classique mais simplement un courrier d'information si le loyer de fin mars n'avait pas été réglé.

Mais notre mobilisation doit demeurer dans les semaines et mois à venir avec notamment un travail important de mobilisation des aides mises en place à différents niveaux pour stabiliser au mieux la situation des familles les plus touchées.

C'est pourquoi, Elogie-Siemp s'engage en signant une charte avec les représentants des locataires membres du Conseil de Concertation Locative et Patrimoine (CCLP), la CNL et la SLC-CSF, afin d'**accompagner les locataires en situation de fragilité économique**. Cette charte recueille l'ensemble des dispositions particulières de gestion et de recouvrement mises en place pour accompagner les locataires rencontrant des difficultés économiques liées à la crise sanitaire que nous traversons.

Retrouvez la charte dans votre espace locataire.



Après 8 semaines de confinement, c'est la reprise !

Après 8 semaines de confinement, le gouvernement a annoncé la reprise progressive de l'activité. C'est une nouvelle étape dans l'organisation du travail pour Elogie-Siemp et les relations aux locataires qui débute. Nous mettons tout en œuvre pour garantir votre sécurité et celle de nos collaborateurs tout en veillant à maintenir une qualité de service à la hauteur de vos attentes.

VOTRE GARDIEN ET L'ENTRETIEN COURANT DE VOTRE RESIDENCE

Vos gardiens reprennent l'intégralité de leurs tâches habituelles, excepté la gestion des colis sur les sites où cela existait auparavant. Les loges restent fermées mais les gardiens sont joignables par téléphone et des rendez-vous avec les locataires peuvent être organisés. Parce qu'il est important de se protéger et de protéger les autres, ces rencontres devront se tenir dans le respect des recommandations sanitaires : distanciation physique, gestes barrières, port d'équipements de protection individuels (masque, visière). Il est préférable d'échanger par téléphone dans la mesure du possible.

LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE DANS VOTRE LOGEMENT

Les interventions de maintenance courante dans les logements vont pouvoir reprendre.

Chaque prestataire nous a présenté un plan de reprise d'activité, reprenant les recommandations de la profession et du gouvernement pour protéger aussi bien les locataires que les salariés. Si vous constatez que ce n'était pas le cas, n'hésitez pas à prévenir votre gardien.

Si votre immeuble fait l'objet de travaux programmés, une communication spécifique vous sera adressée pour vous informer des conditions de reprise.

VOTRE AGENCE

- Les agences seront de nouveau ouvertes aux locataires, uniquement sur rendez-vous. Afin de vous protéger et de se protéger, nos collaborateurs seront équipés de protections individuelles. Nous vous demandons également de vous munir d'un masque.

- Les rendez-vous en agence doivent rester l'exception, et les échanges téléphoniques doivent être privilégiés vers notre Service Relation Locataires au 01 40 47 55 55.

Restons prudents

Le virus est toujours présent, nous devons continuer nos efforts pour nous protéger et protéger les plus fragiles afin de stopper sa transmission et sa propagation.

Pour cela, adoptons les gestes barrières :

- Respecter une distance de sécurité d'un mètre
- Porter un masque
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Se Laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Ne pas porter les mains au visage, sur la bouche, le nez et les yeux

Si vous présentez des symptômes, même légers (toux, fièvre, mal de gorge, nez qui coule, perte du goût et de l'odorat...), contactez immédiatement votre médecin afin de vous faire **prescrire un test PCR**.

L'application StopCovid désormais disponible permet d'accompagner la deuxième phase de déconfinement que nous vivons.

Celle-ci a pour objectif de lutter contre le coronavirus en traçant les « cas contacts ».

Ainsi, toute personne infectée pourra alerter automatiquement les utilisateurs avec lesquels elle a eu un contact prolongé afin qu'ils se fassent tester.



Où jeter masques, mouchoirs, lingettes et gants usagés ?

Afin d'éviter toute contamination des surfaces et propagation du virus, il faut adopter ces gestes simples :

- Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel
- Le sac doit être fermé soigneusement
- Conserver le sac 24 heures sans contact
- Après 24 heures, jeter le sac dans le bac des ordures ménagères

Si vous êtes infecté ou symptomatique, il est important de suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion des déchets.

LA SÉCURITÉ DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

La protection de vos données personnelles est une priorité pour Elogie-Siemp. Cette protection s'articule autour de plusieurs axes, dont deux vous concernent directement.

VOTRE MOT DE PASSE

Les cybercriminels dans la majorité des cas profitent de mots de passe «faibles» pour dérober des données informatiques. C'est pourquoi, depuis novembre 2019, Elogie-Siemp a renforcé sa politique de mot de passe pour l'accès à votre espace personnel sur votre extranet, ce renforcement se traduit par :

- Un mot de passe plus long, combinant plusieurs facteurs (majuscules, minuscules, chiffres...);
- Un changement annuel.

***À noter :** Il n'existe pas de «recette» permettant de sécuriser à 100% un mot de passe, mais des règles simples suffisent à le renforcer grandement :

• **Un mot de passe pour chaque compte d'utilisateur :**

Avec la multiplication des comptes et accès nécessitant une authentification, la tentation est d'opter pour un mot de passe unique pour tous les sites. C'est fortement déconseillé. Au minimum, il est recommandé d'appliquer cette règle aux accès les plus sensibles (ex : banque en ligne).

• **Changer fréquemment de mots de passe :**

En modifiant régulièrement votre mot de passe, votre compte est moins vulnérable aux attaques. Un moyen simple et efficace de se protéger !

• **Longueur du mot de passe :**

En choisissant un mot de passe d'une longueur suffisante, vous compliquez la tâche des pirates ! Il doit se composer au minimum de 8 caractères. Idéalement, il doit être composé d'au moins 12 caractères.

• **Utiliser toutes les possibilités du clavier :**

Il convient de combiner les types de caractères : lettres majuscules et minuscules, chiffres, caractères spéciaux (^, ", \$! #/, etc.).

LA PROTECTION DES PAIEMENTS RÉALISÉS AU TRAVERS DE L'ESPACE LOCATAIRE

Depuis plus de 3 ans, nous utilisons le système 3D Secure pour tous les paiements réalisés sur l'espace locataire.

Le principe consiste à demander à celui qui réalise la transaction, en plus des informations de la carte bancaire, un code d'authentification à usage unique (reçu le plus souvent par SMS) afin de s'assurer qu'il est bien le titulaire de la carte de crédit.

***À noter :**

- Si vous ne recevez pas de code lors d'une transaction, il est nécessaire de vérifier auprès de votre banque que le protocole 3D Secure est activé pour votre carte de crédit ;
- Le protocole 3D Secure ne fonctionne pas pour les paiements réalisés depuis votre téléphone mobile.

DÉMATÉRIALISATION DES AVIS D'ÉCHÉANCE, DES RÉGULARISATIONS DES CHARGES ET DES DOCUMENTS DE COMMUNICATION

Elogie-Siemp est le premier bailleur à s'être doté de son propre Plan Climat. Exigeant, validé par les plus grands experts de la Ville et des organismes qui font référence dans ce domaine, il a été adopté à l'unanimité par son Conseil d'Administration en décembre 2019.

Une des 7 ambitions majeures est de développer des synergies avec nos locataires pour atteindre une neutralité carbone.

Pour cela, depuis le début d'année nous vous offrons la possibilité de ne plus recevoir vos avis d'échéance, vos régularisations de charges et les documents de communication en version papier.

Il suffit de remplir deux conditions très simples :

- Disposer d'un accès à votre extranet, les documents seront consultables au travers de cette plateforme ;
- Ne pas payer en TIP.

Depuis le 31 janvier 2020, vous êtes déjà plus de 2 088 à avoir choisi la dématérialisation. Merci !



LE PLAN CLIMAT D'ELOGIE-SIEMP

En décembre 2019, le Conseil d'Administration a adopté le Plan Climat d'Elogie-Siemp. Elaboré sur le modèle du Plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris, il renforce notre engagement dans la lutte contre le changement climatique.

Le plan d'actions, qui en découle, se structure autour de 7 ambitions majeures à horizon 2030-2050 qui doivent permettre de répondre aux Objectifs de Développement Durable (ODD) du Plan Climat.

Voici un aperçu de quelques actions déjà engagées :

1 Maîtriser nos consommations d'énergie

En 2019, le programme de réhabilitation s'est poursuivi avec près de 2 328 logements en cours de travaux, dont 1 657 mises en chantier au cours de l'année. Dans chaque programme de réhabilitation, nous renforçons l'isolation des bâtiments et améliorons la performance des équipements de chauffage.

2 Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

Le nouveau marché de fourniture de gaz pour les chaufferies collectives, nous a permis d'introduire une part de biogaz (gaz produit à partir de déchets agricoles) pour les immeubles en construction comme en réhabilitation, ce qui nous prépare progressivement à l'abandon des énergies fossiles.

Nous engageons également sur 4 opérations pilotes une démarche d'évaluation carbone des chantiers, afin d'identifier les actions les plus efficaces à mener pour réduire nos émissions de gaz à effets de serre.

3 Protéger notre environnement

La mise en place d'équipements hydro-économiques se poursuit dans le cadre du marché de robinetterie.

Nous préparons également le prochain marché d'entretien des espaces verts pour adapter leur gestion et les rendre plus accueillants pour la biodiversité.

4 Accompagner les mutations de la ville

Des actions de sensibilisation à la collecte des bio-déchets ont été mises en place dans les 2^e, 12^e et 19^e arrondissements de Paris.

5 Construire une ville résiliente

Nous travaillons avec nos maîtres d'œuvre à mieux prendre en compte le confort d'été dans les projets de construction et de réhabilitation, avec plus de volets et plus d'ombrage en pied d'immeubles.

Nous avons également commencé un inventaire du potentiel de perméabilisation du patrimoine.

6 Expérimenter des solutions innovantes pour atteindre nos objectifs

Rue de Londres, nous testons depuis 2018 la récupération de chaleur sur les eaux grises.

À Vigneux-sur-Seine, le chantier de réhabilitation qui commence prévoit des façades isolantes à ossature bois permettant d'améliorer l'isolation des logements tout en utilisant des matériaux biosourcés.

7 Développer des synergies avec nos partenaires, avec les locataires et avec nos collaborateurs

Cette année, le budget participatif sera ouvert à tous les locataires Elogie-Siemp et aura pour thème le Plan Climat. Vous pourrez proposer vos projets de développement durable, d'amélioration du bien-être et de création de lien social.

Pour les collaborateurs Elogie-Siemp, le financement de l'abonnement Vélib et la fourniture de gourdes « zéro plastique » permettront d'accompagner les changements d'usages.

Découvrez le site du Plan Climat

Pour aller plus loin et découvrir les autres actions que nous entreprenons, rendez-vous sur le site internet : www.elogie-siemp.paris/planclimat



CANICULE ET FORTES CHALEURS

L'été arrive et les fortes chaleurs aussi...

Pour faire face à ces vagues de chaleur Elogie-Siemp et les villes se mobilisent et, comme chaque année, mettent en place des dispositifs pour venir en aide aux personnes fragiles avec l'aide des villes.

Le dispositif Reflex prévoit un suivi et un accompagnement lors des périodes de fortes chaleurs, des séniors de plus de 65 ans et des personnes en situation de handicap, de fragilité ou isolées. Ce système prévoit notamment une écoute régulière par des appels téléphoniques passés aux plus vulnérables. La mise à disposition du réseau de salles « rafraîchies » sera adaptée au contexte sanitaire exceptionnel que nous traversons. Vous retrouvez la carte des îlots de fraîcheur sur Paris.fr ou depuis l'application **Extrema Paris**.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire ou inscrire une personne fragile de votre entourage avec son accord.

- À Paris, inscrivez-vous en contactant le 3975 (appel gratuit), sur le site internet de la Ville de Paris ou en complétant un bulletin d'inscription que vous trouverez dans le journal « À Paris », disponible dans les maisons des aînés et des aidants, dans les mairies d'arrondissement et dans les centres d'action sociale.
- À Vigneux-sur-Seine, vous trouverez le bulletin d'inscription à remplir sur le site de la mairie.
- À Ivry-sur-Seine, contactez les agents du CCAS ou votre mairie au 01 49 60 25 08.
- À Fontenay-aux-Roses, contactez les agents du CCAS au 01 41 13 20 75.
- À la Celle Saint-Cloud, contactez le service «Aide à la personne / Séniors» au 01 30 78 10 44.

ADOPTER LES BONS GESTES !

- > boire régulièrement de l'eau,
- > mouiller son corps et se ventiler,
- > manger en quantité suffisante,
- > éviter les efforts physiques,
- > ne pas boire d'alcool,
- > maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour,
- > passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...),
- > donner et prendre des nouvelles de ses proches.





UN JARDIN EXTRAORDINAIRE !

Jean David, locataire d'Elogie-Siemp, avenue Richerand dans le 10^e arrondissement de Paris, est passionné de jardinage. Il investit depuis de nombreuses années les espaces intérieurs et extérieurs de son immeuble et les végétalise.

Enseignant en biologie, Jean David est avant tout un passionné de jardinage ou plutôt un « amateur éclairé » comme il aime se définir. Selon lui : « Le jardinage est une activité physique salutaire et qui donne à l'esprit un accès très direct à la nature, nature à laquelle on appartient. »

Il aime mettre les mains dans la terre, voir germer ses plantations, observer leur évolution et leur floraison. Quel que soit le temps, il aime également tailler et prendre soin de ses plantes qui font parfois face à la maladie.

Locataire d'un appartement parisien depuis 30 ans, sans jardin ni balcon, Jean redouble d'inventivité pour s'aménager un petit coin de verdure au cœur de Paris.

Il a ainsi créé un véritable jardin à ses fenêtres ! Suspendues à ses volets, mimosa, rosier, laurier rose, sauge, iris hybrides, et même un cerisier, ses plantes habillent l'immeuble et égaiement la rue.

Ses fenêtres lui ont d'ailleurs valu deux prix, celui de *la plus belle fenêtre du 10^e arrondissement*, puis celui de *la plus belle fenêtre de Paris* !

Un véritable jardin à ses fenêtres, mais pas seulement...

Mais cette passion ne s'arrête pas à ses fenêtres. Jean a également investi la cour de son immeuble, ce qui a été accueilli avec enthousiasme par ses voisins. Il y règne maintenant une nature luxuriante composée d'arbustes en tout genre.

Il a également obtenu le permis de végétaliser trois petits parcs autour de son immeuble grâce à la mise en place par la Ville de Paris de l'opération Végétalisons Paris qui permet d'installer des jardinières sur les trottoirs, de végétaliser des pieds d'arbres ou le mobilier urbain. Vous pourrez ainsi découvrir dans le quartier des petits parcs débordant de vie car, si pour lui le végétal embellit et rehausse toutes les façades et rues, son but n'est pas forcément de faire dans le « bon goût » ou le « chic » mais de créer des espaces de verdure où il peut laisser libre cours à son imagination.

Aujourd'hui, Jean souhaite partager cette passion avec le plus grand nombre. Il a ainsi créé un compte Instagram sur lequel vous pourrez admirer son travail et ses plantes aussi belles qu'impressionnantes.

 jean.david18



Recharger son véhicule électrique, c'est possible !

Depuis le mois d'octobre, un de nos locataires, qui a acquis un véhicule électrique, bénéficie d'une borne de recharge électrique à côté de son emplacement de stationnement. C'est le partenariat qu'Elogie-Siemp a noué avec Zeplug qui a permis cette installation.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le locataire qui souhaitait acquérir une voiture électrique, nous a contacté pour demander l'installation d'une borne de recharge. Nous avons cherché ensemble la solution la plus adaptée, pour permettre de simplifier l'utilisation et de bien répartir le coût de l'électricité.

Comme prévu par la Loi sur le droit à la prise, le locataire a acheté une borne à Zeplug, Elogie-Siemp a autorisé Zeplug à installer son équipement dans le parking et, aujourd'hui, le locataire paie son électricité directement à Zeplug, sous la forme d'un forfait mensuel (adaptable en fonction des besoins de chacun).

La voiture électrique en stationnement reste branchée grâce à un câble sécurisé, et la borne Zeplug pilote automatiquement la recharge des batteries pendant la nuit. Le locataire peut prendre le volant chaque matin en étant certain d'avoir fait le plein sans efforts.

Comme toute première, l'installation a été un peu longue car elle a nécessité plusieurs autorisations. Aujourd'hui, le parc de stationnement d'Elogie-Siemp et Zeplug sont prêts, et de nouvelles bornes pourront être installées en un mois si d'autres locataires souhaitent investir dans un véhicule électrique.



Selon M.Duro, le gardien de cette résidence, l'installation a été suivie avec sérieux par Zeplug et n'a pas occasionné de dérangement pour les autres locataires.

Pour M.Rondeau, notre locataire, pas de difficulté non plus avec Zeplug, la solution électrique est prête à être partagée avec tous ses voisins.

POURQUOI PASSER AU VÉHICULE ÉLECTRIQUE ?

Le coût annuel de l'électricité pour une voiture est environ 2 à 3 fois moins cher que le coût en essence pour des trajets équivalents. Bien évidemment, ce prix est fluctuant, il est plus intéressant de recharger sa voiture électrique pendant les heures creuses, c'est moins cher, et en plus cela permet de lisser les besoins électriques du réseau national.

En France, un véhicule électrique émet 20 fois moins de CO₂ qu'un véhicule à essence.

Dans la Zone à Faible Emission Métropolitaine, où les véhicules les plus polluants seront progressivement interdits de circulation d'ici à 2024, les véhicules électriques resteront donc autorisés.

ET LE BILAN CARBONE TOTAL ?

Même en comptant les émissions liées à la construction des véhicules et des batteries, le bilan carbone d'un véhicule électrique est bien meilleur que celui d'une voiture à essence. Ce bilan va encore s'améliorer dans les années à venir, avec le développement des énergies renouvelables et la montée en puissance de la filière de recyclage des batteries.

En passant à l'électrique, on protège la qualité de l'air en ville (pas de gaz d'échappement), on protège le climat (moins de CO₂), et on conserve une mobilité individuelle pour les trajets qui ne sont pas réalisables en transports en commun.

C'est pour cela qu'Elogie-Siemp s'est engagée, dans le cadre de son Plan Climat, à ne plus acheter de véhicules de service à essence et à équiper chacun de ses parcs de stationnement avec au moins une borne de recharge d'ici à 2030.

Si vous êtes intéressés par l'installation d'une borne électrique sur votre place de stationnement, vous pouvez vous rapprocher de votre chargé de clientèle, qui transmettra votre demande à la direction technique afin d'étudier avec vous les solutions techniques disponibles.



**CONTINUONS ENSEMBLE
DE NOUS MOBILISER
CONTRE LE VIRUS**



www.elogie-siemp.paris